

Fiche de compétences à acquérir pour évoluer d'un métier administratif du spectacle vivant vers un autre métier du spectacle vivant

Compétences à acquérir pour évoluer du métier d'Agent·e de billetterie vers le métier de Responsable de billetterie

Compétences spécifiques au spectacle vivant

Identifier les métiers du spectacle vivant

Identifier le modèle économique et social de l'entreprise

Animer des formations pour les agents de billetterie

Maîtriser la législation relative à la billetterie de spectacles

Assurer une veille sur l'évolution des outils et consommables de billetterie

Maîtriser le paramétrage d'un logiciel de billetterie

Suivre et exploiter le logiciel en relation avec le prestataire du logiciel

Capacités transversales à plusieurs branches professionnelles

Etablir et mettre à jour des plannings de travail en respectant la législation sur la durée du travail

Remplir et transmettre des documents d'administration du personnel

Animer et encadrer une équipe de travail, y compris les agents travaillant en horaires décalés

Vérifier l'application des règles d'encaissement et décaissement liées aux différentes modalités de paiement

Appliquer les règles comptables liées aux activités de billetterie de son entreprise

Créer et entretenir des relations de partenariat et/ou commerciales

Contribuer à l'alimentation et à la mise à jour de ses contacts dans la base de données de la structure

Demander et négocier des devis

Gérer des litiges avec un client

Créer et utiliser des outils d'analyse de l'activité de son service, maîtriser des techniques statistiques et d'analyse qualitative

Maîtriser des logiciels de bureautique : un tableur y compris ses fonctions élaborées, un traitement de texte, une base de données